

DES SALLES SEMI SPECIALISEES POUR L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Exigences fonctionnelles des espaces pour l'E.P.S. au collège (et au lycée)



La démarche du SNEP

1: Définition et constat

- •2 : Identifier les A.P.S.A pouvant se pratiquer dans des salles semi-spécialisées
 - 3 : Définir les besoins matériels et pédagogiques pour chaque A.P.S.A.
 - 4 : Proposer des « standards » de salles pour plusieurs APSA (comprenant le matériel, etc...)
 - 5: quelle température pour les salles? Et exemples de salles



1: Définition et constat

Définition: une salle semi-spécialisée permet d'alterner l'enseignement de plusieurs activités.

Constat:

-Salles exigües (entre 100 et 250m2)

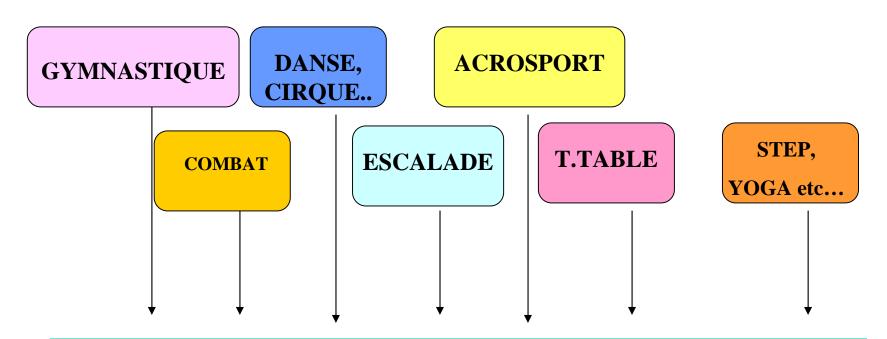
-Pas d'espace de rangement prévu -Hauteur sous plafond souvent identique aux

salles de classes

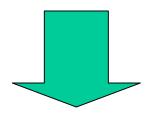
Les salles existantes n'ont souvent pas été conçues pour l'enseignement de l'EPS mais juste devant être « un peu plus grande que les salles de cours ».

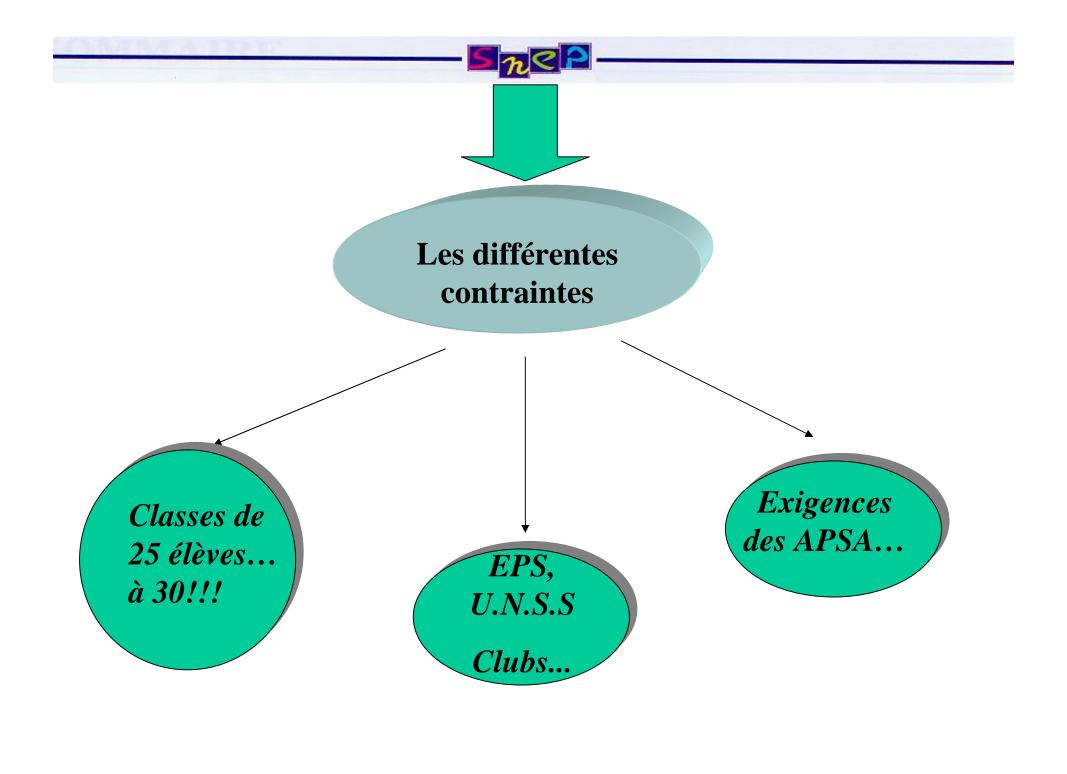


Les A.P.S.A. pouvant se pratiquer en « salle semi spécialisée» :



Élaboration du cahier des charges fonctionnel par activité







Les besoins par activité déterminent les dimensions des salles :

Mais aussi: les formes de groupement et de travail

La circulation des élèves et de l'enseignant

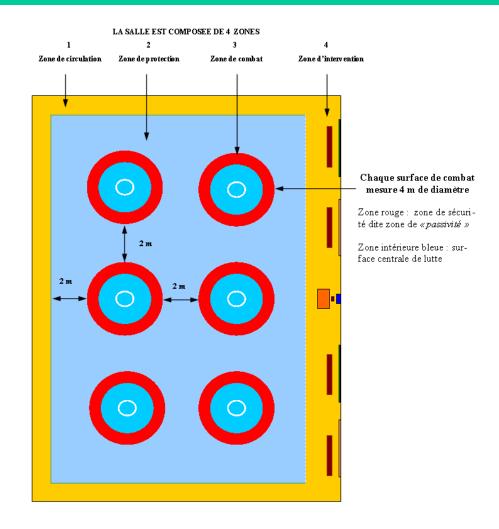
Les dégagements de sécurité pour les pratiquants

Le rangement du matériel et son déplacement

3:Définition de principes d'organisations de salles par activité



Principes d'organisation d'une salle de combat (lutte):



Commentaires

Comme pour la salle à dominante judo, cet espace lutte présente l'ensemble des principes d'organisation relatifs à l'enseignement du combat en EPS.

6 zones constituent la base minimale exigibles pour un groupe de 24 élèves soit 4 élèves par zone



Combat:

Minimale

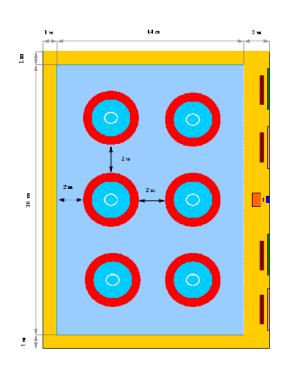
Intermédiaire

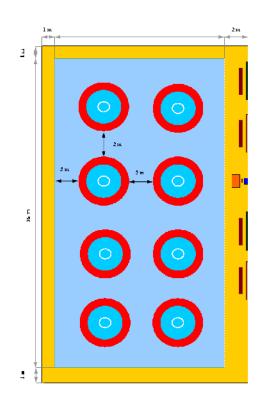
Optimale

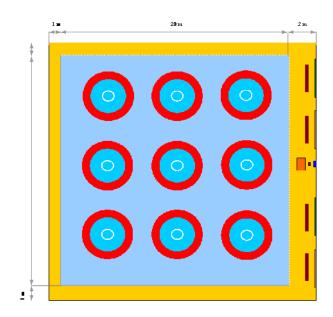
22x17 = 374m2

28x17 = 476m2

23x22=506m2

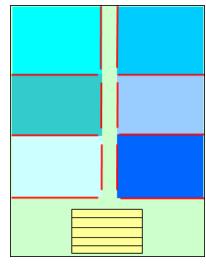




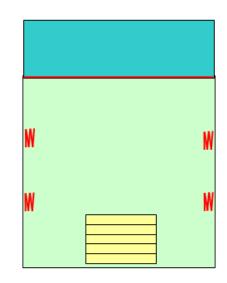




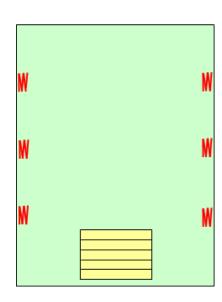
Principe d'organisation Activités artistiques (danse, cirque, etc..)



Configuration en 6 unités indépendantes



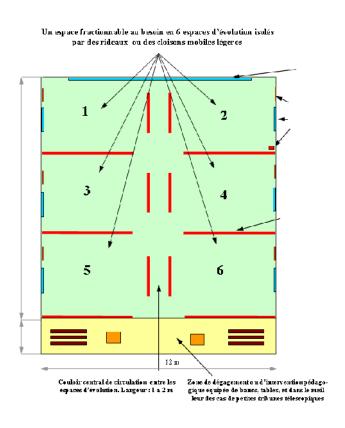
Configuration spectacle en 2 unités (scène et coulisses)



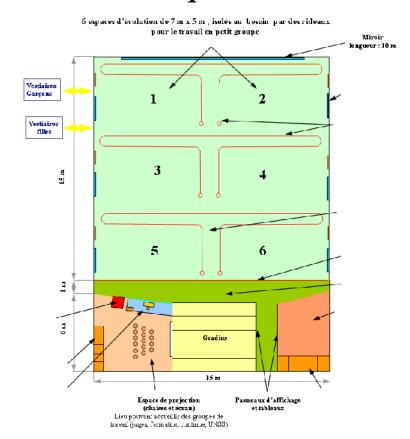
Configuration ouverte



Salles de danse et activités artistiques



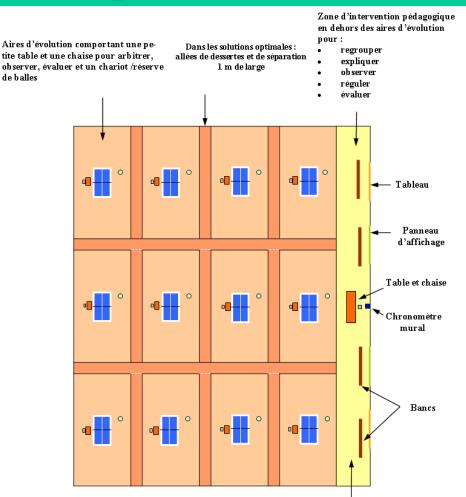
Minimale 20x12=240m2



Optimale 22x15=330m2



Principes Tennis de Table:



Dans toutes les propositions du SNEP, la surface d'intervention de 2 m de large est toujours disposée sur le côté des tables pour faciliter les interventions pédagogiques et la vision d'ensemble du groupe



Minimale 20x18=360m2

8 aires de jeu de 9 m x 4.5 m Absence de dessertes latérales

418,50m2

Intermédiaire

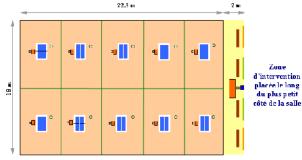
10 tables

Aires de jeu

de 9 m x 4.5 m

Absence de dessertes laterales

Absence de



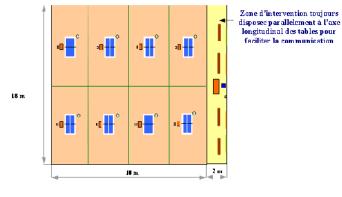
Optimale: 441m2 ou

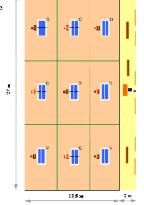
540m2

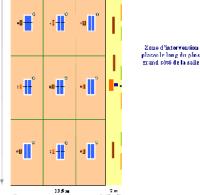
Salle nº4: optimale pour l'EPS Dimensions: 24.5 m x 18 m soit 441 m2

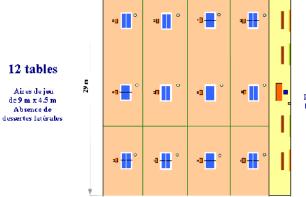
Salle nº5: optimale pour l'EPS

Dimensions: 27 m x 20 m soit 540 m²









d'intervention places le long du plus grand côté de la salle



ESCALADE:

Avantage de l'escalade en SAE:

-Activité de pleine nature, simple d'accès si pas de CO possible -Intéressant pour l'UNSS et les clubs si structure existante dans les collèges

Exigences de construction:

-Hauteur minimale
de 7m sur un pan de
mur, renforcé. Pans inclinables et
surplombs
-Réflexion sur le
matériel,
maintenance,
différenciation / club

Sur la longueur de la salle (22m) possibilité de positionner de 15 à 20 voies



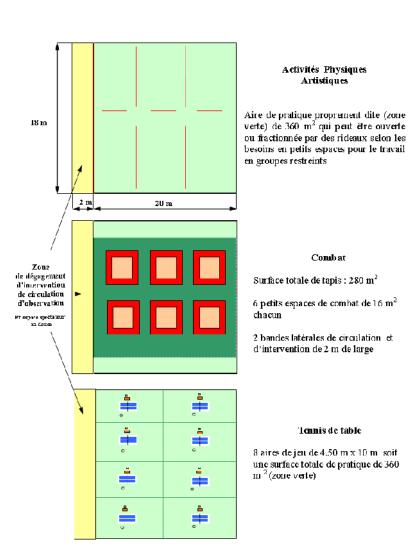
4: Propositions de salles semi-spécialisées (mais aussi spécialisées, grandes salles, espaces extérieurs, piscines)

La salle « minimale » standard (tennis de table, danse, combat, escalade, gym au sol, acrosport)

N°des salles	Dimensions des salles	Surfaces des salles	Aires de pratique
23	22 m x 18 m	396 m²	8 aires de tennis de table : 9 m x 4.5 m 6 aires de combat de 4 m x 4 m un espace danse 360 m ² SAE (hauteur 7 m)



Plan de la salle n°22:



Salle semi spécialisée n°22 « danse / combat / tennis de table / escalade » Dimensions : 22 m x 18 m soit 396 m²

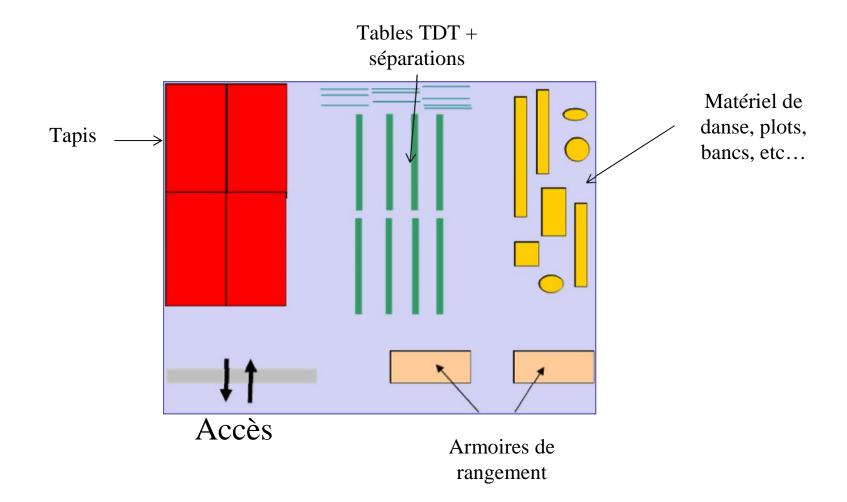


Dimensions de salles permettant l'enseignement de ces activités dans des conditions optimales

N°des salles	Dimensions des salles	Surfaces des salles	Aires de pratique
24	29 m x 17 m x 5 m dont zone d'intervention : 34 m²	493 m ²	9 aires de tennis de table : 9 m x 4.5 m 8 aires de combat de 4 m x 4 m un espace danse 459 m ² SAE (hauteur 7 m)
25	28 m x 23 m x 5 m dont zone d'intervention : 46 m ²	644 m ²	10 aires de tennis de table : 9 m x 4.5 m 12 aires de combat de 4 m x 4 m un espace danse de 598 m ² SAE (hauteur 7 m)
26	32 m x 26 m x 5 m dont zone d'intervention : 52 m²	832 m ²	12 aires de tennis de table : 5 m x 10 m 12 aires de combat de 4 m x 4 m un espace danse de 780 m ² SAE (hauteur 7 m)



Local de rangement et accès



Environ 35m2



Autres exigences incontournables

Eclairage, acoustique, thermique, nettoyage, maintenance, Aménagement pédagogique (rideaux, tableaux, miroir, etc...)

Sécurité

Structure murs et plafond (rails rideaux, escalade, etc..)

Espace de la salle: 396m2 minimum + 35m2 de rangement, vestiaires, hauteur sous plafond: 5m, 7m si escalade.



En fonction du contexte local (installations spécifiques mises à disposition), l'équipement de la salle pourra varier (sol, etc...) mais en conservant ses dimensions (le contexte pouvant évoluer).

La consultation avec les utilisateurs est indispensable



Les températures des salles

• Aucun texte réglementaire ne fixe de température minimale pour l'EPS. Cependant le Ministère des Sports a élaboré (en collaboration avec les fédérations de Hand-Ball, Basket-Ball, Volley-Ball, badminton et tennis) un document "Sports de salle – salles de sports" qui fixe les règles d'homologations fédérales des salles multisports. Dans la partie "formation – conseils de conceptions" (ce qui correspond à l'objet de l'EPS) le document indique une température optimale de 18 °C. Dans la partie "compétition – conditions d'homologations fédérales" on relève une température optimale de 16 °C avec un minimum de 12 °C. Ce qui est bon pour les adultes sportifs doit l'être encore plus pour les jeunes scolaires ! 16 à 18° dans les gymnases et 18° dans les petites salles nous parait convenable pour une pratique correspondant à la « formation ».



Présentation générale

Propriétaire : COMMUNE de PINS JUSTARET

Maître d'ouvrage : Mairie

Architecte: Jacky GRIMAULT 1, zone artisanale de Kergré 22200

GUINGAMP

Année de mise en service : 01 novembre 2009

Coût TTC: 2.300.000€

Contact pour renseignements ou visite : secrétariat de M. le maire

Téléphone: 05.62.11.71.20





Caractéristiques principales

Localisation:

Extérieure mais à proximité immédiate 10m du lycée

Longueur de la salle : 48,25 Largeur de la salle : 24,60 Hauteurs libres au dessus du sol

: 9,20 mètres

Panneaux de basket-ball en travers rabattables (ou relevables) : oui Poteaux de badminton sur réservations : oui

Type de sol : TARAFLEX SPORT PERFORMANCE

Tracés et réservations : selon référentiel du SNEP : oui Structure Artificielle d'Escalade :

en projet charpente renforcée

Salle de Pins Justaret Ville de PINS JUSTARET 31860

POINTS FORTS

- •Surface d'évolution optimisée selon les propositions du SNEP (4 volley, 3 basket, 9 badminton)
- •Sonorisation dans les 3 espaces (gymnase, combat, multi-activité).
 - •Panneaux solaires sur le toit.
 - •Sol sportif adapté.
 - •Chauffage au gaz.
- •1 salle multi-activité (15x24), musculation, APEX.
- •1 salle combat (15x15) 70 places en gradins.
 - •Eclairage par spots latéraux (2 niveaux de puissance).
 - •Contrôle d'accès informatisé.
 - •270 places en tribunes dans le gymnase.
 - •Hauteur libre: 9,20 m.
- •4 vestiaires spacieux avec patères et casiers en nombre suffisant avec douches.
- •Locaux de rangement en nombre suffisant attenants à chaque espace.
- •Bonne conception circulation publicélèves.
 - •1 salle de convivialité.
 - •1 local matériel de nettoyage.
- •Sortie sur piste d'athlétisme avec local de rangement séparé.

Notation SNEP: 19/20 Pts



Gymnase de l'Eyrieux

Ville de Saint Sauveur de Montagut

Propriétaire : Communauté de Communes de l'Eyrieux aux

Serres.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de l'Eyrieux

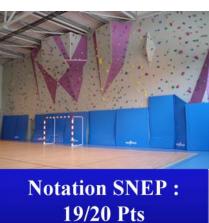
aux Serres.

Architecte: Mr Dessus Denis et Rosell François (Privas).
Année de mise (ou remise) en service: Janvier 2006.
Coût TTC: 1.670.000 euros TTC (TVA 19,6%).

Contact pour renseignements ou visite :

Bednarek Laurent Tél: 06 51 19 33 81





Caractéristiques principales

Localisation : Eloignée du Collège (1,5 km) mais proche des Ecoles Primaires.

Dimensions de la salle : 44 m X 24

m

Hauteur libre : 7 mètres (solpoutrelle)

Tracés et réservations : inspirés du référentiel du SNEP

Cages de handball rabattables
Panneaux de basket-ball en travers
rabattables (ou relevables)
Poteaux de badminton sur
réservations

Type de sol : PVC collé couleur bois (Taraflex Sport Confort) avec tapis d'interposition sur chape béton

 $Structure\ artificielle\ d'escalade:$

oui en 2011

POINTS FORTS

- •Fonctionnalité (poteaux, tracés, circulation des élèves).
- •Qualité sol (Sport confort Taraflex avec couche d'interposition sur chape béton).
 - •Sol permettant une pratique handi-sport.
- •Sol bi-couleur qui induit automatiquement un comportement citoyen pour le public ou les élèves observateurs en respectant l'espace proprement sportif.
- •Tracés plus fins des terrains pédagogiques afin de limiter les surcharges au sol.
- •Réservations intégrales au sol. Tracés (10 badminton, 3 baskets péda avec paniers réglables en hauteur, 4 volley, 2 hand ball péda).
 - •Rideau de séparation 2/3-1/3 dans la grande salle.
- •Chauffage silencieux, rapide, modulable, sans déplacement d'air (radiants intégrés sous poutrelle toit)
- •Acoustique (bonne absorption des bruits grâce aux pièges à sons intégrés dans le plafond et Taraflex Confort au sol).
 - •Espace rangement de 80m2 pour gros matériels et 25m2 pour petits matériels.
- •Confort visuel (sol couleur bois , plafond blanc, pas d'éblouissement dus au soleil).
 - •Confort thermique (radiants à cônes thermiques sous toit).
 - •Eclairage latéral naturel non éblouissant de part l'orientation de la structure.
- •4 vestiaires avec nombreuses patères et étagères rangement cartables.
 - •Priorisation de l'aspect fonctionnel sportif lors de la construction.
 - •Petite salle combat, APEX ... annexe au rez-de-chaussée.
 - •Fraîcheur en été appréciable dans notre chaude région.
- •Entrées sportifs-élèves et publics dissociées (gain au niveau nettoyage).
- •WC sportifs-élèves et publics dissociés (gain au niveau du nettoyage).
 - •Ascenseur d'accès à la grande salle pour pratique handi-sport.
- •Salle de réunion et de concertation enseignants de 20m2 au rez-dechaussée.
 - •Hall d'accés public convivial avec zone bar.
- •Avril 2011 : construction d'une structure artificielle d'escalade d'une valeur 64000€comprenant 22 voies modulables avec dévers.

CONCERTATION TOTALE LORS DE LA CONSTRUCTION AVEC L'ENSEMBLE DES DECIDEURS



conclusion

Nous espérons que cette présentation ouvrira des débats sur les besoins d'espaces de travail type « salles semi spécialisée » pour l'EPS, et que les travaux de notre groupe de réflexion permettront de définir des espaces d'apprentissages adaptés pour les collégiens de Gironde dans les années à venir.